

La clôture du bilan au 31 décembre 2021 de l'association GYNERISQ fait apparaître un bénéfice de 57 841,13 €. Ce résultat est en progression de 67 706 € par rapport au résultat de l'année dernière.

Le montant du chiffre d'affaires s'élève à 471 760 € au 31 décembre 2021, contre 455 518 € l'année dernière. Cette augmentation de 16 242 € correspond, en partie, à un accroissement de la facturation pour les formations. La répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

- cotisations 458 500 €
- ODPC 13 260 €

Les transferts de charges sont stables et correspondent à la mise à disposition de Mme LE NIR Béatrice sur le SYNGOF. Les produits financiers sont en forte augmentation car ils sont passés de 343 € l'année dernière à 52 702 € cette année. Cette progression correspond à l'arrivée à échéance d'un compte à terme.

Les charges d'exploitation passent, quant à elles, de 517 910 € l'année dernière à 508 595 € cette année soit une baisse de 9 315 €. Le poste de charge qui a le plus évolué correspond aux frais de sous-traitance générale (honoraires docteurs) car il est passé de 195 080 € l'année dernière à 170 988 € cette année soit une baisse de 24 093 €. Les frais de sous-traitance générale RPC CNGOF sont en augmentation de 13 400 € pour arriver à hauteur de 18 000 €.

Le poste études et prestations de services a été créé pour 6 000 € car il correspond à du travail de réalisation de vidéos.

Pour les autres charges d'exploitation, les postes sont les suivants :

- Les fournitures administratives sont de 1 660 €
 - Les frais de maintenance sont en augmentation de 13 201 € pour arriver à 18 311 € cette année
 - Les frais d'assurances sont de 274 €
 - La documentation technique est de 3 442 €
 - Les honoraires de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes sont de 6 192 €
 - Les frais de déplacements sont de 2 943 €
 - Les frais postaux, de téléphones et de mailing sont de 6 388 €
 - Les frais de téléconférence sont de 170 €
 - Les charges de personnel sont en baisse de 15 671 € pour atteindre la somme de 257 096 €.
- Les dotations aux amortissements sont de 1 761 €
- Les droits d'auteurs sont de 15 000 €

Compte tenu de ces éléments, le résultat d'exploitation est de 14 949 €

Des charges exceptionnelles sur exercice antérieure reportées sur 2021 d'un montant de 3 223 € et un résultat financier de 51 349 € dû à l'échéance d'un compte de placement à terme portent le résultat global à 57 841 €.